

Les étapes clés pour déclarer vente véhicule en toute sérénité

Quand on vend sa voiture, la paperasse peut vite devenir un casse-tête. Pourtant, une fois qu'on a compris le processus, déclarer vente véhicule devient une formalité qui prend à peine une demi-heure. Je vous raconte comment j'ai procédé lors de ma dernière vente, et ce que j'aurais aimé savoir avant.

J'avais un vieux break de 2012, la caisse encore saine mais le compteur qui frôlait les 180 000 kilomètres. L'acheteur, un jeune couple qui cherchait une première voiture pas chère, était enthousiaste mais stressé par l'administratif. Je les ai rassurés : avec les bons documents et un peu d'organisation, déclarer vente véhicule se fait en ligne, sans se déplacer.

La première chose à comprendre, c'est que la déclaration de cession n'est plus un formulaire papier qu'on envoie par la poste. Depuis 2017, tout passe par le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés). Vous créez un compte, vous remplissez le cerfa n° 15776 en ligne, et vous le signez électroniquement. L'acheteur reçoit un code de cession à 10 chiffres, qui prouve que le transfert de propriété a bien eu lieu.

Préparer les documents essentiels

Avant de commencer, rassemblez :

- La carte grise (certificat d'immatriculation) du véhicule, barrée et signée par le vendeur
- Le certificat de situation administrative (non-gage) daté de moins de 15 jours
- Le procès-verbal de contrôle technique si le véhicule a plus de 4 ans
- Un relevé d'identité bancaire pour le remboursement de la carte grise

Ces documents sont indispensables pour que la déclaration soit valide. Si l'un d'eux manque, l'ANTS peut bloquer le dossier. J'ai failli me faire avoir avec le certificat de non-gage : je l'avais imprimé trois semaines avant la vente, mais le délai de validité est de 15 jours. Heureusement, l'acheteur m'avait prévenu, et j'ai pu en demander un nouveau en ligne gratuitement.

Comment remplir la déclaration en ligne

Sur le site de l'ANTS, vous trouverez un assistant pas à pas. Il vous demande le numéro d'immatriculation, le numéro de formule de la carte grise (il figure en haut à droite du document), et les informations personnelles du vendeur et de l'acheteur. Prenez le temps de

vérifier chaque champ : une erreur sur le nom ou l'adresse peut retarder le transfert de plusieurs semaines.

Pour ma part, j'ai fait la déclaration un samedi matin, en moins de vingt minutes. Le site est bien conçu, mais il peut être lent aux heures de pointe. Évitez les lundis matin et les fins de mois si vous pouvez choisir votre moment. Une fois la déclaration soumise, l'acheteur reçoit immédiatement un code de cession par SMS et par email. Ce code est essentiel pour qu'il puisse faire sa propre carte grise.

Le code de cession : à quoi ça sert ?

Ce code à 10 chiffres est la preuve que vous avez bien cédé le véhicule. L'acheteur devra le saisir sur le site de l'ANTS pour demander un nouveau certificat d'immatriculation à son nom. Sans ce code, il ne peut pas rouler en règle. Conservez-le précieusement : même après la vente, il peut servir en cas de litige (par exemple, si l'acheteur ne fait pas les démarches de son côté et que vous recevez des amendes).

Les pièges à éviter

Le plus gros risque, c'est de vendre sans [déclarer vente véhicule](#) dans les délais. La loi vous donne 15 jours après la cession pour faire la déclaration. Si vous dépassez ce délai, vous restez responsable des infractions commises par le nouveau propriétaire. Imaginez : l'acheteur grille un feu rouge, et c'est vous qui recevez la contravention. Vous devrez prouver que vous n'étiez plus le propriétaire au moment des faits, ce qui est compliqué sans déclaration officielle.

Autre écueil : oublier de barrer et signer la carte grise. Le document doit être rayé en diagonale, avec la mention "cédé le (date)" et votre signature. L'acheteur a besoin de ce document original pour faire sa demande de carte grise. Ne le gardez pas par erreur. J'ai connu un vendeur qui avait jeté la carte grise après l'avoir barrée, pensant qu'elle ne servait plus à rien. Résultat : l'acheteur a dû fournir un duplicata, ce qui a pris plusieurs semaines.

Que faire après la déclaration ?

Une fois la déclaration soumise, vous recevez un récépissé de cession. Imprimez-le et rangez-le avec vos papiers importants. Ce document prouve que vous avez bien déclaré la vente, même si l'acheteur tarde à faire ses démarches. Conservez-le au moins un an, voire plus si vous voulez être tranquille.

Pensez aussi à contacter votre assurance. En général, vous devez résilier le contrat d'assurance du véhicule vendu. Attention : si vous résiliez trop tôt, l'acheteur ne pourra pas souscrire un nouveau contrat immédiatement, car l'assurance est liée à la carte grise. Le bon

moment, c'est juste après avoir reçu le récépissé de cession. Certaines assurances proposent un service de transfert de responsabilité automatique, mais mieux vaut vérifier.

Les formalités pour l'acheteur

Si vous lisez cet article en tant qu'acheteur, sachez que vous devez, dans les 30 jours suivant l'achat, demander un nouveau certificat d'immatriculation à votre nom. Sans cela, vous ne pouvez pas circuler. Et si vous achetez un véhicule d'occasion, n'oubliez pas de vérifier que le vendeur a bien fait la déclaration de cession. Vous pouvez le faire en demandant le code de cession et en le vérifiant sur le site de l'ANTS.

Pour les véhicules de collection ou les voitures sans carte grise (par exemple, les épaves achetées pour pièces), les règles sont différentes. Dans ce cas, il est préférable de contacter la préfecture ou un professionnel de l'automobile. Mais pour la majorité des ventes entre particuliers, la procédure que je viens de décrire fonctionne parfaitement.

Un dernier conseil d'expert

Ne sous-estimez pas l'importance de déclarer vente véhicule dans les temps. J'ai vu des amis se retrouver avec des amendes impayées parce que l'acheteur n'avait pas fait les démarches. La déclaration est votre bouclier juridique. Faites-la le jour même de la vente, si possible. Une fois que vous avez le code de cession, vous êtes tranquille : le véhicule n'est plus à votre nom.

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à consulter le site service-public.fr ou à appeler l'ANTS. Le service téléphonique est gratuit et plutôt efficace, même si les temps d'attente peuvent être longs aux heures de pointe. Préférez un appel en milieu de matinée ou en début d'après-midi.

En résumé, vendre une voiture n'est pas compliqué si vous suivez ces étapes : préparez les documents, faites la déclaration en ligne, conservez le récépissé, et informez votre assurance. Avec un peu d'organisation, vous pouvez déclarer vente véhicule en moins d'une heure, et repartir l'esprit tranquille.